

Les subsides

que des filiales d'entreprises américaines. Il avait certes raison. Nous sommes tout à fait d'accord avec lui à cet égard. Il a ajouté—et je crois qu'il avait raison là aussi—qu'en l'occurrence, les Américains allaient, en période de vaches maigres, s'occuper de leurs usines partout aux États-Unis et fermer toutes leurs filiales au Canada. Selon lui, les choses allaient déjà bien assez mal comme cela.

● (1700)

Chose certaine, j'aimerais bien savoir ce que mes collègues d'en face pensent de cette déclaration que leur chef a faite en 1983. Or, il a maintenant, semble-t-il, modifié sa position et il pense que notre avenir serait catastrophique sans un accord de libre-échange.

Étant donné les faits en question, pourquoi les Canadiens devraient-ils avoir confiance dans le premier ministre et ses négociateurs ainsi que son gouvernement, en l'occurrence? Pour quelles raisons devrait-on nous demander d'accepter les yeux fermés cet accord sans connaître tous les faits ni le document définitif et sans que la population puisse l'évaluer?

Il faut se rappeler que le premier ministre a promis une augmentation des pensions de vieillesse. Bien entendu, il a ensuite tenté de les désindexer et il y serait parvenu sans un énorme mouvement de protestation de la part des personnes âgées, dans tout le pays. Le premier ministre a déclaré à plusieurs reprises que le principe de l'universalité était sacré, mais cela ne l'a pas empêché, ensuite, de désindexer les allocations familiales. C'est encore lui qui s'était engagé à procéder à des réformes fiscales équitables, et pourtant, les réformes proposées profitent là encore aux nantis et elles ne tendent pas à faire payer aux sociétés leur juste part d'impôts. Il avait également promis un programme national de garde d'enfants, et nous l'attendons depuis plus de deux ans. Les Canadiens ont, sans aucun doute, des raisons d'être sceptiques au sujet de cet accord commercial avec les États-Unis que le gouvernement défend.

Je voudrais résumer à nouveau ce que cet accord commercial représente pour le Canada. Premièrement, il était censé donner aux Canadiens libre accès aux marchés américains, mais les États-Unis maintiennent toutes leurs lois compensatoires—les mesures de repréailles qui s'appliquent aux bardeaux, au bois d'oeuvre, à la potasse, et ainsi de suite. Il était censé prévoir un mécanisme sérieux de règlement des différends, mais il s'agira en fait d'un organisme d'appel purement symbolique qui confirmera les lois américaines, et notamment les dispositions compensatoires qu'elles renferment.

Cet accord devait également prévoir un programme énergétique continental. Fait intéressant à noter, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Masse) n'a pas apprécié que j'utilise cette expression cet après-midi. D'après tout ce que nous avons pu lire dans la presse américaine au sujet de cette entente et dans les journaux que nous avons vus avant même d'obtenir les documents canadiens, il semble que c'est pourtant l'expression qu'utilisent les Américains. Ils ont enfin obtenu leur accord énergétique continental, d'une importance primordiale à leurs yeux. Seul le Mexique a eu l'intelligence de ne pas signer ce genre d'entente.

En 1983, le premier ministre a déclaré que nous avions à l'époque une économie de succursales. Grâce à cette entente, les sociétés mères américaines auront encore plus la haute

main sur les entreprises canadiennes. Les Américains pourront également investir librement au Canada. On peut facilement imaginer qu'avant longtemps, lorsque certaines entreprises ou industries canadiennes seront rachetées ou que les Américains lanceront leurs propres entreprises au Canada, nous deviendrons à nouveau une source de matières premières et que le secteur de la fabrication et les secteurs travaillistiques lucratifs de ces industries se trouveront aux États-Unis.

Des emplois seront également supprimés. Même le gouvernement a dû l'admettre. En fait, les députés ministériels ont tenu des propos contradictoires à ce sujet, ce qui prouve qu'ils n'ont pas vraiment étudié la question. Un ministre a dit que 800 000 emplois seraient supprimés. Un autre a déclaré, sauf erreur, que nous perdrons 600 000 emplois. D'après les prévisions initiales du Conseil économique du Canada, si je m'en souviens bien, près de 300 000 emplois devraient être supprimés, mais cela exclut le secteur des services. Il veut maintenant obtenir les documents définitifs pour pouvoir faire une évaluation.

Par souci de justice envers les Canadiens, nous ne devrions pas signer cette entente tant que nous ne disposerons pas de ces renseignements. Les Canadiens ont sans nul doute le droit de savoir quelles répercussions cet accord aura sur leur emploi. Il ne fait aucun doute que des emplois seront supprimés en agriculture et dans certains secteurs de fabrication très délicats, surtout dans l'Ouest, et je vais en parler dans un instant. Il y aura également une perte d'emplois dans le secteur des services où 80 p. 100 des effectifs sont des femmes. Bien entendu, le Pacte de l'automobile et l'industrie de fabrication des pièces de rechange ont été considérablement réduits.

Si l'on tient compte de la politique conservatrice de privatisation et de déréglementation qui a précédé cette entente, outre les dispositions de l'entente de libre-échange proprement dite, la réaction virulente des syndicats canadiens n'a rien d'étonnant. Toute la sécurité d'emploi est remise en question, surtout pour les emplois convenablement rémunérés.

Je voudrais parler des conséquences de cet accord pour les provinces de l'Ouest et plus particulièrement l'Alberta et la Colombie-Britannique. Nous nous sommes inquiétés en voyant que le premier ministre, notamment, cherchait à attiser le régionalisme à la Chambre. Nous voulons tous défendre les intérêts du Canada. Prenons l'Ouest et surtout la Colombie-Britannique et l'Alberta qui produisent des richesses naturelles. Je sais que toutes les provinces de l'Ouest en produisent, mais je parlerai de ces deux provinces car c'est là que se trouvent les industries de fabrication les plus fragiles. Certains gouvernements ont essayé d'implanter une industrie secondaire. On en parle beaucoup, mais c'est difficile à réaliser. Quoi qu'il en soit, pour le moment, les industries de fabrication de l'Ouest emploient environ 70 000 personnes dans le secteur des produits alimentaires, des métaux, de l'outillage, du meuble, du textile, du vêtement, de l'impression et de l'édition. Selon les études du MEIR, l'accord aura des répercussions extrêmement négatives sur ces industries.

M. McDermid: Voilà le NPD qui parle.

Mme Mitchell: Et le MEIR? Cela ne signifie-t-il rien d'autre pour le député? Les emplois dans les industries nouvelles sont également en danger. Nous savons que trois emplois sur quatre, dans l'Ouest, se trouvent dans des industries de